

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

\_FORMULAIRE 68\_

original  modifié

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers  
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Avis est donné de ce qui suit :

1. RESTAURANT LE SPEAKEASY INC. a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.) le 4 juillet 2024 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 24 juillet 2024 à 10:00 heures à par Teams, 2600 - 500 Place d'Armes, Montréal, QC ou pour y assister, veuillez faire votre demande à [assemblee-syndic@mallette.ca](mailto:assemblee-syndic@mallette.ca).
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 8 juillet 2024, à Montréal en la province de Québec.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic  
autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707

District of: Quebec  
Division No. 01 - MONTRÉAL  
Court No. 500-11-064338-243  
Estate No. 41-3100282

\_FORM 68\_

Notice of Bankruptcy, First Meeting of Creditors  
(Subsection 102(1) of the Act)

Original

Amended

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC..  
legally constituted corporation having carried on business in  
101-120 McGill St, Montreal QC H2Y 2E5  
ORDINARY ADMINISTRATION

Take notice that:

1. RESTAURANT LE SPEAKEASY INC. filed (or was deemed to have filed) an assignment (or a bankruptcy order was made against RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.) on the 4th day of July 2024 and the undersigned, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver (or the Court); subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 24th day of July 2024 at 10:00 AM at by Teams, 2600 - 500 Place d'Armes, Montréal, QC or to attend, please make your request to [assemblee-syndic@mallette.ca](mailto:assemblee-syndic@mallette.ca).
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must file with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice are a proof of claim form, proxy form and list of creditors with claims amounting to \$25 or more showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

Dated at the Ville of Montréal in the Province of Quebec, this 8th day of July 2024.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed  
Insolvency Trustee

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Phone: (418) 653-4431 Fax: (418) 681-1707

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

\_FORMULAIRE 21\_  
Cession au profit des créanciers en général  
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Le présent acte fait le 17 juin 2024  
entre  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
101-120 rue McGill  
Montréal QC H2Y 2E5  
ci-après nommé «le débiteur»  
et  
MALLETT SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.  
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Pierre Martin.

17-juin-2024

\_\_\_\_\_  
Pierre Martin  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
RESTAURANT LE SPEAKEASY  
INC.  
débiteur

District de: Québec  
 No division: 01 - MONTRÉAL  
 No cour: 500-11-064338-243  
 No dossier: 41-3100282

original  modifié

\_ FORMULAIRE 78 \_  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
 RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
 corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
 101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
 ADMINISTRATION ORDINAIRE

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 4 juillet 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	355,419.00	1. Inventaire .....	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	0.00	2. Aménagements .....	0.00
Créanciers non garantis total .....	355,419.00	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	0.00	Bonnes .....	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	0.00	Douteuses .....	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises .....	0.00
Total du passif .....	355,419.00	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus .....	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0.00
		5. Dépôts en institutions financières .....	0.00
		6. Espèces .....	0.00
		7. Bétail .....	0.00
		8. Machines, outillage et installation .....	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	0.00
		10. Ameublement .....	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.) .....	0.00
		13. Droits en vertu de testaments .....	0.00
		14. Véhicules .....	0.00
		15. Autres biens: voir liste H .....	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit .....	0.00
		Montant du capital payé .....	0.00
		Solde souscrit et impayé .....	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0.00
		Total de l'actif .....	0.00
		Déficit .....	355,419.00

Je, Cédric St-Onge, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 17 juin 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) à distance par Cédric St-Onge disant se trouver à Montréal en la province de Québec, devant moi à Montréal en la province de Québec ce 17 juin 2024, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Pierre Martin, Commissaire à l'Assermentation  
 Pour la province de Québec  
 Expire le 1 mai 2025

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "A"  
Créanciers Non Garantis

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Rizwan Hussain	3e étage, secteur R54DGR 1600 boul Rene Lévesque O Montréal QC H3H 2V2	1,345.00	0.00	1,345.00
2	ARC - Taxe - Québec Attn: Eugène Jean-Baptiste	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	83,920.00	0.00	83,920.00
3	Arshad Shah Loyer	4845 avenue Montclair Montréal QC H4V 2K7	242,937.00	0.00	242,937.00
4	Bete a pain	195 Rue Young, Montréal QC H3C 2E9	2,000.00	0.00	2,000.00
5	CHEZ NINO.	192, PLACE du MARCHÉ-DU-NORD Montréal QC H2S 1A1	6,525.00	0.00	6,525.00
6	CNESST du Québec (formerly CSST) - Capitale-Nationale 1171511224	1600, av. D'Estimauville, CP 2000 - succ. Terminus Quebec QC G1K 0H7	3,540.00	0.00	3,540.00
7	Ecolab	2222 boul. Dagenais Ouest Laval QC H7L 5Y2	2,533.00	0.00	2,533.00
8	L'écailler	3700 Saint-Parick St Montreal QC H4E 1A2	2,624.00	0.00	2,624.00
9	Les Brasseur RJ	5585, rue la Roche Montreal QC H2J 3K3	3,000.00	0.00	3,000.00
10	Les Pêcheries Norref Québec Inc. Attn: Me Philippe Gaudet	Gaudet & Associés Avocats Inc. 18 rue Court Granby QC J2G 4Y5	2,998.00	0.00	2,998.00
11	Location Olympique	2440, Des Carrières Montreal QC H2G 1X7	997.00	0.00	997.00
12	Société Roucet Inc	CSP Place Cherrier, CP 55005 Repentigny QC J6A 8K6	3,000.00	0.00	3,000.00
<b>Total:</b>			<b>355,419.00</b>	<b>0.00</b>	<b>355,419.00</b>

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "B"  
Créanciers Garantis

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
			Total:			0.00	0.00	0.00

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "F"

Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
<b>Total:</b>				<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE  
Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au failli  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORM 78 -- Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Liste "H"  
Biens

RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
			<b>Total:</b>	<b>0.00</b>

17-juin-2024

Date

Cédric St-Onge

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORMULAIRE 36  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Télécopieur: (418) 681-1707  
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

District of: Quebec  
Division No. 01 - MONTRÉAL  
Court No. 500-11-064338-243  
Estate No. 41-3100282



FORM 36  
Proxy  
(Subsection 102(2) and paragraphs 51(1)(e) and 66.15(3)(b) of the Act)

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC..  
legally constituted corporation having carried on business in  
101-120 McGill St, Montreal QC H2Y 2E5  
ORDINARY ADMINISTRATION

I, \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_, a creditor in the above matter, hereby  
appoint \_\_\_\_\_, of \_\_\_\_\_, to be  
my proxyholder in the above matter, except as to the receipt of dividends, \_\_\_\_\_ (with or without)  
power to appoint another proxyholder in his or her place.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Individual Creditor

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Name of Corporate Creditor

Per \_\_\_\_\_  
Name and Title of Signing Officer

Return To:

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Licensed Insolvency Trustee

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Fax: (418) 681-1707  
E-mail: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORMULAIRE 31  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de RESTAURANT LE SPEAKEASY INC. de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_, province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_ créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 4 juillet 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. *(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)*

4. *(Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)*

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
*(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)*

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :  
*(Cochez ce qui s'applique.)*

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
*(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)*

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)*

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
*(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)*

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

District de: Québec  
No division: 01 - MONTRÉAL  
No cour: 500-11-064338-243  
No dossier: 41-3100282

FORMULAIRE 31 --- Fin  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.  
corporation légalement constituée et ayant fait affaires au  
101-120 rue McGill, Montréal QC H2Y 2E5  
ADMINISTRATION ORDINAIRE

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opéra sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précé immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District of: Quebec  
Division No. 01 - MONTRÉAL  
Court No. 500-11-064338-243  
Estate No. 41-3100282

FORM 31  
Proof of Claim  
(Sections 50.1, 81.5, 81.6, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2), 128(1),  
and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC.,  
legally constituted corporation having carried on business in  
101-120 McGill St, Montreal QC H2Y 2E5  
ORDINARY ADMINISTRATION

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

In the matter of the bankruptcy of RESTAURANT LE SPEAKEASY INC. of the city of Montréal in the Province of Quebec and the claim of \_\_\_\_\_, creditor.

I, \_\_\_\_\_ (name of creditor or representative of the creditor), of the city of \_\_\_\_\_ in province of \_\_\_\_\_, do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above named debtor (or I am \_\_\_\_\_ (position/title) of \_\_\_\_\_ creditor).

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the 4th day of July 2024, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidentiary support of the claim.)

4. (Check and complete appropriate category.)

A. UNSECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description.)

Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority.

(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,

District of Quebec  
Division No. 01 - MONTRÉAL  
Court No. 500-11-064338-243  
Estate No. 41-3100282

FORM 31 --- Concluded  
IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF  
RESTAURANT LE SPEAKEASY INC..  
legally constituted corporation having carried on business in  
101-120 McGill St, Montreal QC H2Y 2E5  
ORDINARY ADMINISTRATION

- F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_
- That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,
- That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ \_\_\_\_\_,
- G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ \_\_\_\_\_

*(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)*

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

- H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ \_\_\_\_\_

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:  
*(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)*

5. That, to the best of my knowledge, I \_\_\_\_\_ (am/am not) (or the above-named creditor \_\_\_\_\_ (is/is not)) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and \_\_\_\_\_ (have/has/have not/has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, and the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of Section 2 of the Act: (Provide details of payments, credit transfers at undervalue.)

7. (Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)

- Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.
- I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at \_\_\_\_\_, this \_\_\_\_\_ day of \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Witness

\_\_\_\_\_  
Creditor

Phone Number: \_\_\_\_\_  
Fax Number : \_\_\_\_\_  
E-mail Address : \_\_\_\_\_

NOTE: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.

Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.